

## **Séance du Conseil communal du 8 octobre 2024**

### **Commission Rénovation de la Grande salle**

#### **Rapport sur le préavis n° 29/2024 / 2024 - projet de rénovation de la Grande Salle**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal.

La Commission « Rénovation de la Grande salle » composée de Laetitia Porchet, Alain Gaudard, Claude-André Meystre et Laurent Salzmann s'est réunie à 11 reprises, depuis septembre 2021.

La Municipalité était présente sous diverses compositions, plus particulièrement, le Syndic, M. Thierry Salzmann et le Municipal en charge du projet, M. Jérôme Harmel, ainsi que M. Nicolas Malherbe, architecte en charge du projet.

La commission remercie ces personnes pour leurs explications et pour les réponses apportées aux différentes questions. Nous avons été intégrés rapidement aux diverses réflexions. La disponibilité du Municipal et du bureau d'architecte a été fort appréciée et les débats se sont déroulés dans une démarche participative. La présentation du projet qui s'est faite à l'aide d'un logiciel 3D a permis à chacun de s'immerger facilement dans les différents volumes, d'intégrer les nouveautés et d'apprécier les diverses options proposées. La plupart de nos remarques ont été discutées et prises en compte.

Il est à préciser que dans l'évolution du projet et à la suite des retours des premières soumissions, le coût final s'avérait trop élevé. De plus, un rapport d'ingénieur relevait que la structure métallique de la façade Jura (cuisines, vestiaires, etc.) n'allait pas supporter les travaux prévus, notamment la nouvelle galerie. Les mois qui ont suivi ont permis de revoir le projet dans son intégralité et de faire des choix permettant de réduire les coûts, notamment :

- La réévaluation des matériaux utilisés et des systèmes ventilation/chauffage, notamment la PAC
- L'optimisation du système photovoltaïque
- Adoption de nouveaux choix concernant l'enveloppe extérieure du bâtiment ainsi que l'isolation périphérique
- L'optimisation du devis de la cuisine existante (suite avis d'un professionnel)

Dès lors, après avoir pris connaissance des nouvelles options proposées, la commission est convaincue que ce projet est nécessaire. Il a été pensé de façon à maximiser les espaces et moderniser les installations, ceci aux bénéfices des citoyens, des Sociétés locales ainsi que des écoles. Cette rénovation est une nécessité pour notre village. A noter que dès 2035, les collectivités auront l'obligation d'alimenter leurs bâtiments avec des énergies renouvelables. Une rénovation énergétique est de toute façon nécessaire.

En conclusion, la rénovation énergétique de la Grande Salle représente une opportunité significative de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer le confort des occupants et de contribuer à la lutte contre le changement climatique. La mise en œuvre des recommandations du Canton et de l'amélioration du confort nécessitera certes, un engagement financier conséquent, mais les avantages à long terme que ce soit en termes d'économies d'énergie et de durabilité environnementale seront considérables. Une salle plus accueillante et adaptée maximisera certainement les locations et, de ce fait, les rentrées financières qui y sont liées.

Pour la Commission :

Laetitia PORCHET

Claude-André MEYSTRE

Alain GAUDARD

Laurent SALZMANN